

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 47272 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 17/50; B65D 17/28**

(43) Date de publication :
28.06.2024

(21) N° Dépôt :
47272

(22) Date de Dépôt :
01.04.2016

(30) Données de Priorité :
29.07.2015 DE 102015112428

(71) Demandeur(s) :
Piech, Gregor Anton, Oberfeld 82/Top A5 6351 Scheffau am Wilden Kaiser (AT)

(72) Inventeur(s) :
Thielen, Klaus ; Thielen, Eva-Maria

(74) Mandataire :
ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY TMP AGENTS

(54) Titre : **COUVERCLE DE BOÎTE**

(57) Abrégé : L'invention concerne un couvercle de boîte (1) refermable qui comprend une partie collerette (5) et un élément récepteur de couvercle (10) en matière plastique qui peuvent être accouplés par une liaison d'encliquetage. Une ligne de déchirure fermée est partiellement ajourée ou se présente sous la forme d'une ligne de séparation à dents, et l'étanchéité est assurée par une feuille d'étanchéité placée sur la face intérieure du couvercle de boîte.

Revendications

1. Couvercle de boîte présentant une ouverture refermable de manière
5 étanche, en particulier pour des canettes de boissons,
comprenant une zone d'ouverture (11) délimitée, prévue dans le matériau
métallique d'une surface de couvercle (3),
dans lequel
la zone d'ouverture (11) est réalisée sous forme de couvercle obturateur et
10 est reliée, par sa bordure extérieure, en coopération de force à une partie
en collerette (5) en une matière plastique, et
une partie de réception de couvercle (10) en une matière plastique, reliée
en coopération de force à la surface de couvercle (3) à l'extérieur de la
zone d'ouverture (11), est associée à la partie en collerette (5),
15 une liaison étanche à encliquetage/enclenchement comprenant au moins
une nervure d'accouplement périphérique (34) et un évidement de forme
complémentaire (39) est réalisée entre la partie en collerette (5) et la partie
de réception de couvercle (10), et
comprenant une languette de traction (15) susceptible d'être saisie,
20 caractérisé en ce que
la liaison à encliquetage/enclenchement entre la partie en collerette (5) et la
partie de réception de couvercle (10) est constituée par une nervure d'ac-
couplement et d'étanchement (34) prévue sur la partie de réception de cou-
vercle (10) et venant s'engager dans un premier évidement adapté dans la
partie en collerette (5), et par une nervure de précontrainte et d'enclenche-
25 ment (35) qui vient s'engager avec enclenchement dans un second évidement
de la partie en collerette et qui pousse la nervure de paroi entre les
deux évidements contre la nervure d'accouplement et d'étanchement (34).

2. Couvercle de boîte selon la revendication 1,
caractérisé en ce que
la zone d'ouverture (11) du couvercle métallique (1) de la boîte est séparée
de la surface de couvercle qui l'entoure par une opération de coupe, en par-
5 ticulier de poinçonnage, avec réalisation de saillies (32) et d'évidements
(33) imbriqués,
en ce que la zone d'ouverture (11) et la surface de couvercle qui l'entoure
sont maintenues assemblées en un composant par coopération de forme et
de force via ces saillies (32) et ces évidements (33), et l'étanchéité du cou-
10 vercle fini non ouvert de la boîte est assurée par le revêtement en matière
plastique ou la pellicule situé(e) à l'intérieur.
3. Couvercle de boîte selon la revendication 2,
caractérisé en ce que
15 les saillies (32) et les évidements (33) sont accouplés par des contre-dé-
pouilles.